



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00001

Numéro SIREN : 309 022 192

Nom ou dénomination : A.B.M.

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2017 sous le numéro de dépôt 3395

DÉPÔT DU

18 AVR. 2017

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2016			Exercice N-1 30/06/2015		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles					3395		
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	4 222	2 178	2 044		2 044		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	45 616		45 616	45 616			
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 054	1 054					
	Autres immobilisations corporelles	416 627	291 028	125 599	125 672	73	0.0	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	7 902		7 902	8 015	113	1.4		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	25 178		25 178	25 051	128	0.5		
Total II	500 600	294 261	206 340	204 354	1 986	0.9		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	9 177		9 177	8 893	284	3.1	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	112 928		112 928	115 665	2 737	2.3	
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 295		1 295	1 461	166	11.3	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	543 402		543 402	490 330	53 072	10.8	
	Autres créances	99 066		99 066	87 472	11 594	13.2	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	219 230		219 230	330 682	111 452	33.7	
	Charges constatées d'avance (3)	19 188		19 188	20 942	1 754	8.3	
	Total III	1 004 286		1 004 286	1 055 445	51 159	4.6	
	Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 504 887	294 261	1 210 626	1 259 799	49 173	3.9	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

127

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 108 000)	108 000	108 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	21 877	21 877		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 800	10 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	213 651	170 877	42 774	25.0
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	85 874	142 779	56 905	39.8
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	440 201	454 333	14 131	3.1
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTES (I)	Total II				
	Provisions pour risques	34 325	29 229	5 096	17.4
	Provisions pour charges				
Comptes de Régularisation	Total III	34 325	29 229	5 096	17.4
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	77 365	87 927	10 562	12.0
	Concours bancaires courants	310	313	3	0.9
	Emprunts et dettes financières diverses	2 570	2 480	90	3.6
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 597	9 765	6 168	63.1
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 095	380 156	20 060	5.2
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	251 465	276 238	24 774	8.9
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 906	2 574	6 332	246.0
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	31 791	16 784	15 007	89.4
	Total IV	736 100	776 237	40 137	5.1
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 210 626	1 259 799	49 173	3.9

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

700 484

776 237

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 501 439		2 501 439	2 353 974	147 465	6.2
Production vendue de biens						
Production vendue de services	759 134		759 134	819 389	60 254	7.9
Chiffre d'affaires NET	3 260 573		3 260 573	3 173 363	87 210	2.7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				252	252	100.0
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			38 250	95 654	57 405	60.0
Autres produits			25	121	96	79.2
Total des Produits d'exploitation (I)			3 298 848	3 269 390	29 458	0.9
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 481 699	1 403 222	78 477	5.3
Variation de stock (marchandises)			2 453	14 849	12 396	83.4
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 468	38 444	28 976	75.9
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			601 299	586 820	14 479	2.4
Impôts, taxes et versements assimilés			28 422	22 521	5 900	26.2
Salaires et traitements			788 396	770 347	18 049	2.3
Charges sociales			259 400	260 619	1 219	0.4
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 968	33 999	6 969	20.9
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				7 980	7 980	100.0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 366	1 366	100.0
Dotations aux provisions			5 096	29 229	24 133	82.9
Autres charges			133	2 156	2 023	93.8
Total des Charges d'exploitation (II)			3 198 398	3 094 664	103 733	3.3
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 450	174 725	74 275	42.9
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	765	4 138	3 373	81.5
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 619	718	3 901	543.3
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 384	4 856	528	10.8
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 852	1 411	441	31.2
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 852	1 411	441	31.2
2. Résultat financier (V-VI)	3 531	3 445	87	2.5
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	103 982	178 170	74 189	41.6
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96	8 873	8 777	98.9
Produits exceptionnels sur opérations en capital	833	15 378	14 544	94.5
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 980		7 980	
Total VII	8 909	24 250	15 341	63.2
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 337	9 742	8 405	86.2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 147	7 053	1 094	15.5
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 484	16 795	7 311	43.5
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	575	7 455	8 030	107.7
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 533	42 847	25 314	59.0
Total des produits (I+III+V+VII)	3 313 140	3 298 496	14 644	0.4
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 227 267	3 155 717	71 549	2.2
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	85 874	142 779	56 905	39.8

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

765 4 138

248

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- Les effectifs sont de 24 personnes au 30/06/2016
- La capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net et des amortissements s'est élevée à **120 643 Euros**
- Le chiffre d'affaires s'est élevé à **3 260 573 Euros** pour cet exercice contre **3 173 363 Euros** l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le 1er juillet 2016, la société a pris en location-gérance le fonds de commerce de la SARL ABM 29.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), au titre de l'année 2015, pour un montant de **29 802 Euros**. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), au titre de l'année 2016, pour un montant de **16 401 Euros**. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, le CICE 2014 a permis de financer les efforts de la société en matière d'investissements.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 993		3 531
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 346		
Installations générales agencements aménagements divers	125 667		
Matériel de transport	223 007		31 008
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 823		8 567
TOTAL	402 843		39 575
Autres participations	8 015		
Prêts, autres immobilisations financières	25 051		128
TOTAL	33 066		128
TOTAL GENERAL	492 901		43 233

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		10 686	49 838	49 838
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		292	1 054	1 054
Installations générales agencements aménagements divers			125 667	125 667
Matériel de transport		19 086	234 928	234 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 358	56 032	56 032
TOTAL		24 736	417 682	417 682
Autres participations		113	7 902	7 902
Prêts, autres immobilisations financières			25 178	25 178
TOTAL		113	33 081	33 081
TOTAL GENERAL		35 534	500 600	500 600

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 397	1 487	2 706	2 178
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 346		292	1 054
Installations générales agencements aménagements divers	75 800	7 796		83 596
Matériel de transport	158 363	25 947	19 086	165 223
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 663	5 848	5 301	42 209
TOTAL	277 171	39 591	24 679	292 083
TOTAL GENERAL	280 568	41 078	27 385	294 261

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 487				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 796				
Matériel de transport	25 947				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 848				
TOTAL	39 591				
TOTAL GENERAL	41 078				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	29 229	5 096			34 325
TOTAL	29 229	5 096			34 325

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	7 980		7 980		
Sur comptes clients	10 628		10 628		
TOTAL	18 608		18 608		
TOTAL GENERAL	47 837	5 096	18 608		34 325
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		5 096	10 628		
			7 980		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 178	127	25 051
Autres créances clients	543 402	543 402	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	415	415	
Impôts sur les bénéfices	55 116	55 116	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 252	7 252	
Divers état et autres collectivités publiques	16 734	16 734	
Groupe et associés	18 342	18 342	
Débiteurs divers	1 207	1 207	
Charges constatées d'avance	19 188	19 188	
TOTAL	686 835	661 784	25 051

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	310	310		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	77 365	41 749	35 616	
Emprunts et dettes financières divers	2 570	2 570		
Fournisseurs et comptes rattachés	360 095	360 095		
Personnel et comptes rattachés	109 282	109 282		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 497	78 497		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 473	56 473		
Autres impôts taxes et assimilés	7 213	7 213		
Autres dettes	8 906	8 906		
Produits constatés d'avance	31 791	31 791		
TOTAL	732 502	696 886	35 616	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 562			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	72.0000	1 500			1 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Morbihan	45 616			45 616	
Total	45 616			45 616	

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 16 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 741
Autres créances	17 876
Total	19 617

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 194
Dettes fiscales et sociales	163 505
Autres dettes	4 601
Total	192 609

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		19 188
Total		19 188
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		31 791
Total		31 791

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		7 902	
Créances clients et comptes rattachés		144 724	
Autres créances		18 341	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 385	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 852	5 384
Dont entreprises liées	248	765

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 365
Total	77 365

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 15/02/2013
 Montant initial de cette garantie : 60 000
 Montant restant dû en capital : 19 849
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/01/2018
 Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
 : + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 18/01/2015
 Montant initial de cette garantie : 14 184
 Montant restant dû en capital : 7 172
 Date de fin d'échéance de la garantie : 18/12/2017
 Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
 : + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 05/03/2015
 Montant initial de cette garantie : 17 917
 Montant restant dû en capital : 10 050
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/02/2018
 Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
 : + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 07/06/2015
 Montant initial de cette garantie : 15 750
 Montant restant dû en capital : 10 141
 Date de fin d'échéance de la garantie : 07/05/2018
 Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
 : + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 02/07/2015
 Montant initial de cette garantie : 10 000
 Montant restant dû en capital : 6 715
 Date de fin d'échéance de la garantie : 02/06/2018
 Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
 : + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 13/11/2015
 Montant initial de cette garantie : 30 000
 Montant restant dû en capital : 23 438
 Date de fin d'échéance de la garantie : 13/10/2018
 Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
 : + Nantissement du fonds de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La formule de calcul se décompose en quatre termes principaux, de la manière suivante:

Engagement passé = Droits acquis par le salarié
 x Probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits
 x Actualisation
 x Coefficient des charges patronales

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite (initiative employeur) : 67 ans
- taux d'actualisation : 1,05 %

La convention collective applicable est celle du Matériel de bureau et informatique n°3252.

Au 30/06/2016, le montant des engagements retraite chargés s'élève à **49 056 Euros** .

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- ABM 29	152 145	33.33	35 313
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Associés
Experts-Comptables
Commissaires aux
Comptes

Joëlle SABOT
Pierre BARREL
Thierry MATHELIER
Olivier JEULIN
Patrice LUCE
Stéphane DURAND
Anthony GUILLOUCHE
Stéphane QUÉRÉ
Jean-Marie SCORDIA
Didier DENIEUL
Laëtitia GODEFROY
Jean-Paul JEFFROY

Avec la collaboration de
Nathalie GARDAN
Anthony ROUSSEAU
Emilie CARDIN
Experts-Comptables

www.geirec.com

GROUPE
Geirec
RENNES - NANTES - LORIENT

RENNES
276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél 02 99 86 31 31
Fax 02 99 86 03 03

NANTES
127, rue Robert Schuman
44800 ST-HERBLAIN
Tél 02 51 25 22 22
Fax 02 51 25 22 29

LORIENT
18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél 02 97 87 22 22
Fax 02 97 87 22 29

PARIS
6, boulevard Bineau
92300 LEVALLOIS-PERRET

**SAS ABM
3, RUE DU BREILLOU
ZI SUD EST
35135 CHANTEPIE**

**DOSSIER COMPTABLE
D'ANALYSE FINANCIERE
ET DE GESTION**

**Exercice
du 01.07.2015 au 30.06.2016**



A.B.M.
Société par actions simplifiée à capital variable
au capital de 108 000,00 euros
Siège social : 3 rue du Breillou ZI Sud Est
35135 CHANTEPIE
309 022 192 RCS RENNES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 NOVEMBRE 2016**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2016**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 85.873,66 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	85.873,66 euros
------------------------	-----------------

AFFECTATION

Au poste « Autres Réserves »	20.863,66 euros
A titre de dividende	65.010,00 euros

Total	<u>85.873,66 euros</u>	<u>85.873,66 euros</u>
--------------	-------------------------------	-------------------------------

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 43,34 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 4 novembre 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2013, il est institué un prélèvement à la source obligatoire non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 21 %.

Le prélèvement obligatoire est applicable à l'ensemble des revenus distribués imposés à l'impôt sur le revenu perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Le prélèvement est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

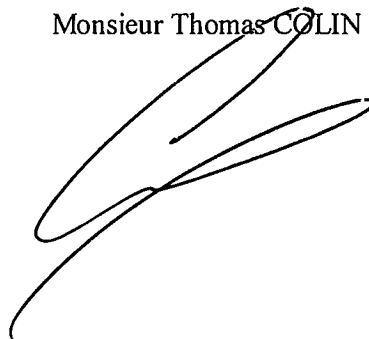
L'Assemblée Générale prend acte que ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2015	100.005 €		
30 juin 2014	31.500 €		
30 juin 2013	-		

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Thomas COLIN



A.B.M.
Société par actions simplifiée à capital variable
au capital de 108 000,00 euros
Siège social : 3 rue du Breillou ZI Sud Est
35135 CHANTEPIE
309 022 192 RCS RENNES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 NOVEMBRE 2016**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 85.873,66 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	85.873,66 euros
------------------------	-----------------

AFFECTATION

Au poste « Autres Réserves »	20.863,66 euros
A titre de dividende	65.010,00 euros

Total	<u>85.873,66 euros</u>	<u>85.873,66 euros</u>
--------------	-------------------------------	-------------------------------

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 43,34 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 4 novembre 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2013, il est institué un prélèvement à la source obligatoire non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 21 %.

Le prélèvement obligatoire est applicable à l'ensemble des revenus distribués imposés à l'impôt sur le revenu perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Le prélèvement est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte que ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

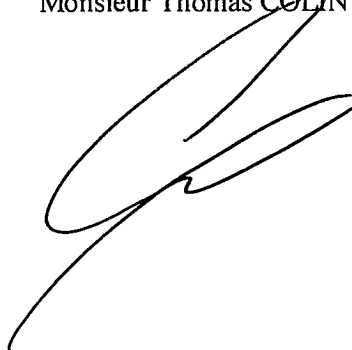
Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2015	100.005 €		
30 juin 2014	31.500 €		
30 juin 2013	-		

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Thomas COLIN





Audit et Commissariat aux Comptes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Annaïk CELTON

Marylène PERNOT

Commissaires aux Comptes

SAS ABM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2016

SAS ABM
3 rue du Breillou
ZI du Sud Est
35 135 Chantepie

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400038 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : Centre d'affaires
1 rue des mimosas – 22191 PLERIN cedex

Téléphone : 02 30 96 11 02 - Fax 02 30 96 11 04

Rennes : Centre d'affaires Ile de France
2 avenue Charles Tillon - 35000 RENNES

SAS ABM

3 rue du Breillou – ZI du Sud Est – 35 135 Chantepie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS ABM tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L-823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

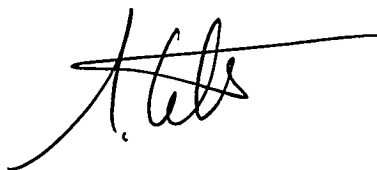
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Rennes, le 2 novembre 2016



Annaïk Celton
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2016 12		Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	4 222	2 178	2 044		2 044
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	45 616		45 616	45 616	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	1 054	1 054			
	Autres immobilisations corporelles	416 627	291 028	125 599	125 672	73 0.06
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	7 902		7 902	8 015	113 1.40
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	25 178		25 178	25 051	128 0.51
	Total II	500 600	294 261	206 340	204 354	1 986 0.97
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	9 177		9 177	8 893	284 3.19
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	112 928		112 928	115 665	2 737 2.37
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 295		1 295	1 461	166 11.35
	Créances (3)					
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	543 402		543 402	490 330	53 072 10.82
	Autres créances	99 066		99 066	87 472	11 594 13.25
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	219 230		219 230	330 682	111 452 33.70
	Charges constatées d'avance (3)	19 188		19 188	20 942	1 754 8.37
	Total III	1 004 286		1 004 286	1 055 445	51 159 4.85
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 504 887	294 261	1 210 626	1 259 799	49 173 3.90

AC 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

127

En Euros

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

VISA POUR IDENTIFICATION

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 108 000)	108 000	108 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	21 877	21 877		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 800	10 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves	213 651	170 877	42 774	25.03
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	85 874	142 779	56 905	39.86
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	Total I	440 201	454 333	14 131	3.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	34 325	29 229	5 096	17.43
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III	34 325	29 229	5 096	17.43
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	77 365	87 927	10 562	12.01
	Concours bancaires courants	310	313	3	0.96
	Emprunts et dettes financières diverses	2 570	2 480	90	3.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 597	9 765	6 168	63.16
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 095	380 156	20 060	5.28
	Dettes fiscales et sociales	251 465	276 238	24 774	8.97
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 906	2 574	6 332	246.01
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	31 791	16 784	15 007	89.41
	Total IV	736 100	776 237	40 137	5.17
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 210 626	1 259 799	49 173	3.90

AC 2 C

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

700 484

776 237

Audit et Commissariat aux Comptes

En Euros

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1 30/06/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 501 439		2 501 439	2 353 974		147 465	6.26
Production vendue de biens							
Production vendue de services	759 134		759 134	819 389		60 254	7.35
Chiffre d'affaires NET	3 260 573		3 260 573	3 173 363		87 210	2.75
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				252		252	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			38 250	95 654		57 405	60.01
Autres produits			25	121		96	79.24
Total des Produits d'exploitation (I)			3 298 848	3 269 390		29 458	0.90
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 481 699	1 403 222		78 477	5.59
Variation de stock (marchandises)			2 453	14 849		12 396	83.48
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 468	38 444		28 976	75.37
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			601 299	586 820		14 479	2.47
Impôts, taxes et versements assimilés			28 422	22 521		5 900	26.20
Salaires et traitements			788 396	770 347		18 049	2.34
Charges sociales			259 400	260 619		1 219	0.47
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 968	33 999		6 969	20.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				7 980		7 980	100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 366		1 366	100.00
Dotations aux provisions			5 096	29 229		24 133	82.57
Autres charges			133	2 156		2 023	93.84
Total des Charges d'exploitation (II)			3 198 398	3 094 664		103 733	3.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 450	174 725		74 275	42.51
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes

En Euros

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016	Exercice N-1 30/06/2015	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	765	4 138	3 373	81.52
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 619	718	3 901	543.31
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 384	4 856	528	10.87
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 852	1 411	441	31.29
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 852	1 411	441	31.29
2. Résultat financier (V-VI)	3 531	3 445	87	2.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	103 982	178 170	74 189	41.64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96	8 873	8 777	98.92
Produits exceptionnels sur opérations en capital	833	15 378	14 544	94.58
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 980		7 980	
Total VII	8 909	24 250	15 341	63.26
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 337	9 742	8 405	86.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 147	7 053	1 094	15.51
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 484	16 795	7 311	43.53
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	575	7 455	8 030	107.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 533	42 847	25 314	59.08
Total des produits (I+III+V+VII)	3 313 140	3 298 496	14 644	0.44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 227 267	3 155 717	71 549	2.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	85 874	142 779	56 905	39.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

765 4 138
248

CABINET GEIREC

AC 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

En Euros

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- Les effectifs sont de 24 personnes au 30/06/2016
- La capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net et des amortissements s'est élevée à **120 643 Euros**
- Le chiffre d'affaires s'est élevé à **3 260 573 Euros** pour cet exercice contre **3 173 363 Euros** l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le 1er juillet 2016, la société a pris en location-gérance le fonds de commerce de la SARL ABM 29.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AC 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), au titre de l'année 2015, pour un montant de **29 802 Euros**. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), au titre de l'année 2016, pour un montant de **16 401 Euros**. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, le CICE 2014 a permis de financer les efforts de la société en matière d'investissements.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 993		3 531
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 346		
Installations générales agencements aménagements divers	125 667		
Matériel de transport	223 007		31 008
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 823		8 567
TOTAL	402 843		39 575
Autres participations	8 015		
Prêts, autres immobilisations financières	25 051		128
TOTAL	33 066		128
TOTAL GENERAL	492 901		43 233

AC 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		10 686	49 838	49 838
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		292	1 054	1 054
Installations générales agencements aménagements divers			125 667	125 667
Matériel de transport		19 086	234 928	234 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 358	56 032	56 032
TOTAL		24 736	417 682	417 682
Autres participations		113	7 902	7 902
Prêts, autres immobilisations financières			25 178	25 178
TOTAL		113	33 081	33 081
TOTAL GENERAL		35 534	500 600	500 600

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 397	1 487	2 706	2 178
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 346		292	1 054
Installations générales agencements aménagements divers	75 800	7 796		83 596
Matériel de transport	158 363	25 947	19 086	165 223
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 663	5 848	5 301	42 209
TOTAL	277 171	39 591	24 679	292 083
TOTAL GENERAL	280 568	41 078	27 385	294 261

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 487				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 796				
Matériel de transport	25 947				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 848				
TOTAL	39 591				
TOTAL GENERAL	41 078				

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	29 229	5 096			34 325
TOTAL	29 229	5 096			34 325

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	7 980		7 980		
Sur comptes clients	10 628		10 628		
TOTAL	18 608		18 608		
TOTAL GENERAL	47 837	5 096	18 608		34 325
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		5 096	10 628	7 980	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 178	127	25 051
Autres créances clients	543 402	543 402	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	415	415	
Impôts sur les bénéfices	55 116	55 116	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 252	7 252	
Divers état et autres collectivités publiques	16 734	16 734	
Groupe et associés	18 342	18 342	
Débiteurs divers	1 207	1 207	
Charges constatées d'avance	19 188	19 188	
TOTAL	686 835	661 784	25 051

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	310	310		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	77 365	41 749	35 616	
Emprunts et dettes financières divers	2 570	2 570		
Fournisseurs et comptes rattachés	360 095	360 095		
Personnel et comptes rattachés	109 282	109 282		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 497	78 497		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 473	56 473		
Autres impôts taxes et assimilés	7 213	7 213		
Autres dettes	8 906	8 906		
Produits constatés d'avance	31 791	31 791		
TOTAL	732 502	696 886	35 616	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 562			

AC 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	72.0000	1 500			1 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Morbihan	45 616			45 616	
Total	45 616			45 616	

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 16 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 741
Autres créances	17 876
Total	19 617

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 194
Dettes fiscales et sociales	163 505
Autres dettes	4 601
Total	192 609

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		19 188
Total		19 188
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		31 791
Total		31 791

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		7 902	
Créances clients et comptes rattachés		144 724	
Autres créances		18 341	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 385	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 852	5 384
Dont entreprises liées	248	765

A C 2 C

Audit et Commissariat aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 365
Total	77 365

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 15/02/2013
Montant initial de cette garantie : 60 000
Montant restant dû en capital : 19 849
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/01/2018
Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
: + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 18/01/2015
Montant initial de cette garantie : 14 184
Montant restant dû en capital : 7 172
Date de fin d'échéance de la garantie : 18/12/2017
Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
: + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 05/03/2015
Montant initial de cette garantie : 17 917
Montant restant dû en capital : 10 050
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/02/2018
Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
: + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 07/06/2015
Montant initial de cette garantie : 15 750
Montant restant dû en capital : 10 141
Date de fin d'échéance de la garantie : 07/05/2018
Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
: + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 02/07/2015
Montant initial de cette garantie : 10 000
Montant restant dû en capital : 6 715
Date de fin d'échéance de la garantie : 02/06/2018
Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
: + Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 13/11/2015
Montant initial de cette garantie : 30 000
Montant restant dû en capital : 23 438
Date de fin d'échéance de la garantie : 13/10/2018
Nature de la sûreté réelle : Gage et nantissement du matériel
: + Nantissement du fonds de commerce

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes

En Euros

VISA POUR IDENTIFICATION

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La formule de calcul se décompose en quatre termes principaux, de la manière suivante:

Engagement passé = Droits acquis par le salarié

x Probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits

x Actualisation

x Coefficient des charges patronales

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite (initiative employeur) : 67 ans
- taux d'actualisation : 1,05 %

La convention collective applicable est celle du Matériel de bureau et informatique n°3252.

Au 30/06/2016, le montant des engagements retraite chargés s'élève à **49 056 Euros**.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- ABM 29	152 145	33.33	35 313
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

AC2C
Audit et Commissariat aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION